



LE DÉCHAÎNÉ



Journal de gilets jaunes de Monthieu. N°2, St-Étienne le 19/12/18

SAMEDI 22/12

**RENDEZ-VOUS AU ROND-
POINT DE MONTHIEU À 7H**

**MOBILISATIONS-ACTIONS
RECONSTRUCTION SI
NÉCESSAIRE**



ACTE V : UNE COLÈRE PROFONDE

8h, rendez-vous au rond-point de Monthieu. La mobilisation n'est pas à la hauteur espérée. Les blocages des magasins alentours (la zone commerciale d'Auchan et Ikéa) ne deviennent pas effectifs. Un manque d'énergie se ressent - mais pas de motivation - dû à la fatigue et à la présence policière, cheminement tout à fait normal après un mois de mobilisation intense.

13h30, le cortège des gilets jaunes se met en marche en direction du centre-ville. Le groupe gonfle au fur et à mesure. Pendant ce temps quelques contrôles de police sont effectués au niveau des impôts. « *Jetons des friskies aux gendarmes* » propose un GJ. « *Jetons leurs 300€* » propose Macron.

14h30, l'arrivé place du Peuple est applaudi par les centaines de manifestants déjà présents. Une minute de silence rend hommage aux victimes de l'attentat de Strasbourg et aux GJ morts pendant le mouvement. Environ 3-4000 GJ sont présents.

14h45, direction Chacrotteux ? Direction la préfecture ? « *Là-bas c'est les casseurs, nous on part à Chateaucieux.* » Finalement tout le monde se dirige vers Chacrotteux, les « gentils » GJ et les « méchants » casseurs, comme si cette opinion était partagée par la plupart des GJ les plus investis.

Arrivé à la gare, les médias présents sont acclamés comme il se doit : « *France 3, regardez on est que 2* », « *nique ta mère* », etc. Ni une ni deux, nous prenons la direction de la place Carnot. Sous le pont, un pot d'accueil chaleureux et convivial nous barre la route. Les policiers reculent jusqu'en bas de la rue Royet et provoquent en pointant leurs diverses armes sur la foule. Premièrement ils nous ont testés pour savoir si nous allions reculer et deuxièmement ils avaient prévu, quoiqu'il arrive, de gazer toute la manifestation avant d'arriver place Carnot afin que nous ne puissions pas exprimer notre colère devant la Pref' - celles et ceux qui en doutent et fustigent les casseurs se trompent de cible -. Naturellement l'écriture d'une dissertation se profila. Thèse : la police n'a pas à nous empêcher de passer, allons-y. Antithèse : barrez-vous de là. Synthèse : les flics ont tout fait pour que cette manifestation parte en sucette. 18h : il est l'heure de rentrer et comme à l'habitude, le gros des arrestations est effectué à ce moment-là. Un hélicoptère en rase-motte et projecteur sur toute la ville pour de la traque et du dialogue social. La manifestation est prise en tenaille et se sépare. La Bac (Brigade anti-criminalité) s'en donne à cœur joie : entre tirs aux flash-ball depuis leurs voitures (merci Verney-Carron), insultes, menaces et fouilles. Un groupe de GJ prend la direction de Montaud. Le mal nommé *Le Progrès* nous indique alors que : « *les forces de l'ordre ont quadrillé le quartier, l'idée étant de maintenir les plus radicaux à l'extérieur du centre-ville. Certains manifestants ont tenté de se cacher dans la cour de l'école maternelle, boulevard Albert 1er. Le groupe semble avoir été dispersé et la tension retombe. Au moins une interpellation a été effectuée dans ce groupe* ». Nous avons également des retours plus violents de cette même scène à travers lesquels les gens réfugiés dans l'école se seraient fait lourdement matraqués. Bilan répressif : des dizaines et des dizaines de lacrymos et de munitions de flash-ball ont été tirés. 53 arrestations, 45 GAV (dont 6 mineurs). Comme toujours la police fait son travail.

RÉCIT PARTIEL DES ACTIONS DANS LA LOIRE :

- Expulsions de rond-points cette semaine : Andrézieux, Monistrol, Voreppe, Aire pays du Gier, Montrond, Boën. Qu'importe ils sont, ou seront réoccuper.
- Blocages de zones commerciales et d'entrepôts (ceux de Casino dans la nuit de dimanche à lundi, Leclerc à Firminy, par exemple).
- Péages gratuits (à Veauchette par exemple).
- Combustions spontanées de radars.

Nous ne sommes pas au courant de toutes les actions, veuillez nous en excuser très chers GI Jaune.

SAMEDI 22/12 : UN NOUVEAU 17 NOVEMBRE ?

Pourquoi pas mais en mieussse ! Nous lançons un appel à se rejoindre dès 7h du matin au rond-point de Monthieu. Venez nous avons besoin de tout le monde.

Souvenons-nous que le Smic n'est pas réellement augmenté et que la Csg devra être payé par les moins de 2 000€ les 6 premiers mois de 2019. Le Ric est déjà remis en cause malgré l'abattage médiatique et politicard. La seule mesure maintenue dans son intégralité est la défiscalisation des heures supplémentaires. Super-per ! Samedi prochain nous ne serons pas fatigués et nous serons présents en masse. Surtout souvenons-nous que « *noël est annulé* » bordel à cul. Souvenons-nous que le détournement de fond se paye d'un an de prison avec sursis et que le vol de 3 bouteilles de gin de trois mois fermes. Souvenons nous que nous ne sommes pas des enfants qui font « *une colère sans fin* ». Que les journalistes du *Progrès* aillent se pendre ou trouvent un travail à leur mesure : Pôle emploi manque de conseillers de mauvaise foi et moralisateur. Nous ne nous contenterons pas de quelques miettes, nous voulons toute la boulangerie.

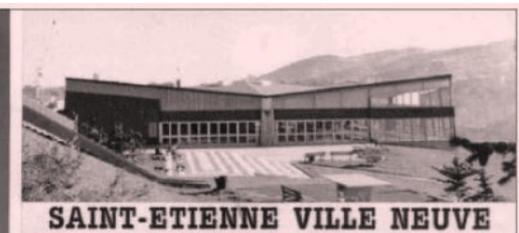
RATS DES VILLES, RATS DES PÉRIPHÉRIES, RATS DES CHAMPS, LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT.

**RENSEIGNEZ VOUS SUR LES RONDS-POINTS PRÈS DE CHEZ VOUS, PRENEZ LE BUS, LE VÉLO OU LA VOITURE, KLAXONNEZ PUIS TRAVERSEZ JUSQU'À LEURS CENTRES.
VENDREDI 21/12 ANNIVERSAIRE DE MACRON, SAMEDI LES BOUGIES.**





Quand je dis « à la maison » le chauffeur ne sait jamais laquelle !



S'accomplir et s'épanouir dans un endroit où il fait bon vivre !

CONSTAT D'ÉTAT

« *Le gouvernement a été trop intelligent, trop subtil* » président LREM à l'assemblée le 17.12

Visiblement ledit gouvernement ne manque pas d'humour, il aura certainement confondu Noël et le premier avril. De quelle *intelligence* parle-t-on ? de celle d'un président qui attend trois semaines de France à feu et à sang pour se fendre d'une allocution télévisée ridicule ? de *l'intelligence* d'un gouvernement qui croit pouvoir endormir les gens avec 100 balles et un mars (ces mesurette sont de toutes façons déjà en train d'être annulées) ? de *l'intelligence* de ministres et de députés dont l'argumentaire se résume à « il faut que ça cesse » ? de *l'intelligence* d'un état qui joue les gros-bras alors qu'il n'arrive même pas à imposer les GAFAs et les grandes entreprises ni à interdire les produits toxiques dans l'agriculture tout en privatisant les transports collectifs et en demandant à la population de payer plus cher le carburant sous couvert d'écologie ? ou peut-être s'agit-il encore de *l'intelligence* d'une caste politique ultra méprisante pourtant prévenue qui continue de croire que 67 millions de français doivent travailler dur - et en silence svp - pour qu'une minorité s'enrichisse grassement ? D'un état et d'un gouvernement qui simplement n'œuvre pas à l'amélioration du quotidien et pour qui l'exploitation et la surconsommation capitaliste ne pose aucun problème.

Cher petit perdu : pour l'intelligence t'es gentil mais on ira voir ailleurs ; au piquet ! sinon → PLS !

« *Trop subtil* »

C'est pas de gaz mais de rire qu'on va crever. Ça doit certainement être la *subtilité* des 89 000 policiers & gendarmes mobilisés les samedis 8 et 15 décembre pour réprimer la population. Notons, il a été tiré en une journée, le samedi 24 novembre et seulement sur Paris, l'équivalent en munitions de ce qui a été tiré sur l'ensemble du territoire pour toute l'année 2017 - de la grosse subtilité en effet. Celle d'un gouvernement qui monte des tribunaux exceptionnels pour punir les manifestants ; celle d'un régime fasciste en fait. La *subtilité* d'un gouvernement qui gaze la population tout en donnant des leçons sur les droits de l'homme aux autres pays. Ou peut-être s'agit-il de la *subtilité* d'un état dit « démocratique » qui pour se soutenir doit mettre à son service les trois quarts de la presse du pays ? de la *subtilité* de cette même presse qui au lendemain de la tuerie de Strasbourg a rôdé des heures durant, essayant les refus successifs des gilets-jaunes de Monthieu, à la recherche de conspiris à même de leur servir la soupe de conneries qu'on leur avait commandé de rapporter pour discréditer ? de la *subtilité* d'un gouvernement qui pour proclamer sans honte que « la mobilisation s'essouffle » fait comme s'il ne se passait rien en province et doit bloquer lui-même les trains, les grands axes autoroutiers et immobiliser les véhicules en route pour Paris d'où il braque les objectifs de ses chiens de garde ? De la subtilité d'un élu LREM du coin, M. Mis, qui organise un partenariat entre la biennale du design et Google.

Cher petit perdu cette *subtilité* à la démarche d'un panzer, les mots d'une dictature et la délicatesse d'un mammoth dans une kitchenette donc hâtes-toi ; mets tes chaussures à 1000 euros et gagne vite le premier pont que tu trouveras pour t'y jeter et épargner à l'intelligence et à la subtilité d'aussi fâcheuses insultes.

L'obscénité du pouvoir ne nous fait pas peur. Lisez sa prose à voix haute - vous allez puer de la bouche. Qu'entend-t-il lorsqu'il nous parle de « *résilience* » ? De la résilience du bout de bois qui absorbe les coups sans broncher. FUCK YOU ! On aimerait beaucoup pouvoir envisager les choses sereinement, pressionner en ne payant plus l'impôt par exemple, mais l'état prélèvera désormais « *à la source* » or qui est cette source à laquelle on puise impunément ? Leurs plumes sont trempées de sang / nos cailloux sont pleins d'encre. Nous sommes là, mobilisés, vigilants et nombreux. Organisons-nous, mais ne figeons pas le mouvement. L'ambiguïté est notre privilège, notre force. Et d'autres forces peuvent encore nous rejoindre. Le 18 déc. à 17h sur France Info le représentant des syndicats de la police l'a lui-même exprimé : « sans nous c'est le gouvernement, la république qui était renversée », et le 19 déc. ceux-là se mettent aussi en grève. Ne soyons pas complaisants avec eux car ils nous pètent la gueule tous les jours : L'État c'est comme le Barça : tu contrôles – tu tires ! Castaner veut « *évacuer les ronds-points* » - Castaner-nique-tamère. Les gouvernants commencent de s'intéresser au RIC - ne les laissons pas le falsifier. Tout s'obtient dans et par la lutte, par le blocage des flux économiques et les manifestations. Bientôt le reste de la société civile nous rejoindra dans l'action pour une grève générale sans précédent. Hâtons-la et incitons familles et amis à s'y mettre. Le pouvoir agite les sempiternels épouvantails de l'extrême-droite, de l'extrême gauche, de l'extrême gauche-droite-gauche, du *casseur* et du *pacifiste*, de la prise en otage des commerçants, du terrorisme et de la nécessité de rester chez soi etc. et bientôt, si le temps s'y prête, ils arriveront à tenir une semaine sur la neige qui tombe... Tout sera fait pour esquiver les grandes lignes des gilets-jaunes, ne désarmons pas, on peut obtenir beaucoup : répartition des richesses, démocratie directe, démission de Micron, abolition des privilèges des multinationales et des politiciens, de la fraude et du racket.

Les gilets-jaunes ? plusieurs chaussures – une seule trace de pas

LA POLICE
DÉTESTE
TOUT LE MONDE
M

14 juillet 1789: des casseurs saccagent
un monument historique

NOUS SOMMES
MAGNIFIQUES

De toute façon
les gilets jaunes
c'est une fête
commerciale
organisée par les
vendeurs de gaz
lacrymogène

on a coupé des têtes
pour moins ave ça

ON VIENT TE CHERCHER

ON EST
SAUNE
&
SOLIDE

MACRON
ON
ASSURERA
L'INTERIM



R.I.C



Référendum d'Initiatives Citoyennes

Ras le bol des blocages inutiles, de la violence urbaine et policière ?
Marre des taxes, des inégalités ?

La solution : le RIC !

4 référendums d'initiative citoyenne à inscrire dans la constitution pour rendre le pouvoir au peuple.

- 1 - le référendum législatif
- 2 - le référendum abrogatoire
- 3 - le référendum révocatoire
- 4 - le référendum constituant

Le RIC permettra de demander la baisse des taxes !

Ne l'oubliez pas !

- Par référendum législatif, les citoyens seraient appelés à se prononcer pour une loi.
Par exemple → interdiction des paradis fiscaux, fixer le salaire minimum, la pension de retraite minimum, retour de l'ISF
- Par référendum abrogatoire, les citoyens seraient appelés à se prononcer sur l'abrogation, totale ou partielle d'un traité, d'une loi ou d'un acte ayant valeur de loi.
Par exemple → annuler la « loi travail », abroger les « ordonnances Macron », invalider la loi sur la hausse de la CSG, supprimer les lois de désindexation des salaires et des retraites, annuler absolument toutes les « niches fiscales » et « le verrou de Bercy » (exception au principe de libre opportunité des poursuites par le parquet en matière de fraude fiscale).
- Par référendum constituant, les citoyens pourraient réviser eux-mêmes leur constitution.
Par exemple → changer le statut des élus, des ministres, régler leurs salaires, leur totale absence de privilèges, établir leurs véritables responsabilités, garantir leur honnêteté, sortir le traité de Lisbonne de notre constitution, nationaliser toutes les banques et rendre le monopole de la création monétaire à la puissance publique...
- Par référendum révocatoire, les citoyens pourraient obtenir, à tout moment, la destitution d'un représentant, d'un élu, d'un ministre, d'un haut fonctionnaire...

**Ensemble, unis, solidaires contre le gouvernement,
nous vaincrons pour un avenir meilleur !**

DES GILETS JAUNES FACE À LA JUSTICE... DE CLASSE

un texte très instructif au niveau juridique

« *Si vous le saviez, pourquoi vous y rendre ?* » un procureur parmi d'autres.

Un gouvernement qui ne parvient pas à écraser un mouvement de contestation dans l'œuf dispose de plusieurs outils pour le circonscrire et l'étouffer s'il menace de tenir, voire de s'étendre. Au bout de cette chaîne répressive, il y a les tribunaux. La ministre de la Justice Nicole Belloubet, en visite au tribunal de Paris au lendemain de la manifestation du 1^{er} décembre, avait demandé aux magistrats une réponse pénale « *tout à fait ferme* » à l'encontre des prévenus. C'est pourquoi il est très important de soutenir les inculpés, notamment par la présence aux procès. C'est bien sûr une solidarité nécessaire, mais surtout, c'est un moment de la lutte à part entière ; et c'est particulièrement vrai dans le mouvement actuel.

Des GAV par milliers

Selon les chiffres officiels recoupés ici et là dans un article paru sur *Bastamag.net* le 10 décembre, il y avait déjà eu à cette date plus de 3300 arrestations dans le cadre du mouvement des gilets-jaunes. Si toutes n'ont pas conduit à une garde à vue (GAV), ça a été le cas dans l'immense majorité.

Plusieurs milliers de personnes ont fait l'expérience de la plus courte des peines de prison : vingt-quatre, quarante-huit heures ou plus (pour cause de micmacs sur les PV pour réguler les flux dans certains commissariats) entre les mains de la police.

Cette situation très désagréable - surtout la première fois - conduit beaucoup de personnes interpellées à parler, à répondre aux policiers... belle occasion de charger un dossier qui souvent ne contenait jusque-là qu'un procès-verbal d'interpellation. Ne pas répondre, ou nier les faits, est un droit que beaucoup ignorent. Il faut le faire savoir au maximum : contrairement à ce que disent invariablement les policiers, moins on parle, moins on s'expose - que l'on se pense innocent ou que l'on se sache coupable.

Une bonne partie des GJ gardés à vue est ressortie après un simple « rappel à la loi » parce que malgré tous leurs efforts, les officiers de police judiciaire (OPJ) n'avaient pas réussi à trouver de quoi constituer une infraction à poursuivre. Ça a été le cas de la plupart des gens qui ont été arrêté de manière préventive juste parce qu'ils étaient « équipés » (de masques, de cache-cols, de sérum physiologique), ou parce qu'ils sont arrivés en groupe à un endroit où les « forces de l'ordre » étaient particulièrement zélées ; le but de ces arrestations étant avant tout d'assécher les rassemblements du jour et de dissuader ceux et celles qui voudraient se rendre aux suivants.

Refuser la comparution immédiate

« Plus de 1200 personnes auraient été déférées devant la justice depuis le début du mouvement. Par comparaison, c'est désormais davantage que lors de la contestation contre la loi Travail, de mars à juin 2016 sous le mandat de François Hollande, mouvement au cours duquel 753 personnes avaient été poursuivies » (source : *bastamag.net*).

Celles et ceux qui ne sortent pas avec un rappel à la loi sont donc « *déféré.e.s* », c'est-à-dire qu'ils et elles comparaissent devant un juge pour répondre des « éléments » qu'il y aurait dans le dossier. Ça peut être la déclaration d'un flic concernant l'interpellation, des images de vidéosurveillance « exploitables », un aveu du prévenu, un simple texto dans son portable, une vidéo dans le téléphone d'un autre manifestant arrêté, ou encore « une preuve matérielle » : un gant troué, une pierre dans la poche, etc. C'est à ce moment-là que le juge propose au prévenu, soit d'être jugé tout de suite en « comparution immédiate », soit de demander à être jugé plus tard pour préparer sa défense.

Que l'on s'estime innocent ou coupable, il vaut mieux refuser la comparution immédiate. Être jugé tout de suite, à chaud, c'est courir le risque de prendre une peine « *pour l'exemple* », et se priver de l'aide d'avocats capables de défendre correctement le dossier - ne serait-ce que parce qu'ils auraient eu le temps de le lire.

Lorsqu'on refuse la comparution immédiate, le juge est dans l'obligation de donner la date à laquelle on sera de nouveau convoqué. La question est de savoir si on attendra cette date en prison ou dehors. Pour en décider, le tribunal examine les « *éléments de personnalité* », c'est-à-dire des informations sur le travail, le revenu, le domicile... pour déterminer, d'une part, si l'institution judiciaire est assurée de retrouver le prévenu le jour de son procès et, d'autre part, dans la période actuelle, s'il risque de retourner en manif d'ici là.

Lorsque l'on voit un avocat en GAV, il faut donc lui demander de contacter quelqu'un qui pourra lui faire parvenir des « garanties de représentation » : fiche de paye, avis d'imposition, facture prouvant la domiciliation, déclaration d'une association, etc.

Comme beaucoup de prévenus arrêtés pendant ce mouvement travaillent ou suivent une scolarité et ont une famille ou une vie considérée comme suffisamment stable aux yeux des juges, **ils ont été nombreux à être libérés dans l'attente de leur procès** - mais toujours avec l'interdiction de manifester, et de se rendre à Paris pour les non-parisiens de banlieue et d'ailleurs, le tout assorti d'un contrôle judiciaire plus ou moins strict, c'est-à-dire une obligation de pointer au commissariat ou à la gendarmerie de sa commune entre une et trois fois par semaine.

En comparution immédiate

Malheureusement, très peu de gens refusent la comparution immédiate - tout le monde ne sait pas que les peines y sont souvent plus lourdes, et puis il y a toujours la pression des policiers qui font croire qu'en cas de refus on part forcément en détention préventive... mais surtout, l'envie d'en finir au plus vite, l'illusion qu'on en sera quitte avec une GAV et un rappel à la loi.

C'est faux, mais dans ce mouvement ça marche à fond, d'autant que les interpellés viennent très souvent de loin pour manifester à Paris et qu'ils ont envie de rentrer chez eux. Ils reculent devant la perspective d'avoir à revenir pour un procès dans plusieurs semaines, alors qu'ils n'auront sans doute ni le temps ni l'argent.

Tous les prévenus - à de très rares exceptions près - des comparutions auxquelles nous avons assisté étaient poursuivis pour le désormais fameux « groupement en vue de commettre des dégradations ou des violences ». C'est devenu une sorte de socle commun pour ce mouvement, et pour cause : c'est un chef d'inculpation très très très pratique, puisqu'il permet au juge, quand il fait mine de vouloir reconstituer les faits, ainsi qu'au procureur dans son réquisitoire contre l'accusé, de mettre l'accent, soit sur le caractère collectif (« *groupement* »), soit sur l'intention (« *en vue de* »), soit sur les lieux où la personne est arrêtée (un endroit où des « *dégradations* » ou des « *violences* » ont été commises). **Ce cocktail permet à la cour de poser des questions de tous types et cette succession de questions parfois anodines donne souvent l'illusion qu'elle cherche simplement à « établir la vérité », à « bien comprendre ce qui s'est passé », « ce que faisait l'accusé » etc.** En réalité, le juge est en train d'accumuler en direct les charges suffisantes pour justifier la sentence que le procureur va requérir... alors même que le dossier monté en GAV est la plupart du temps vide.

« En vue de » : gare aux intentions

Dans les procès auxquels nous avons assisté dans le néo-palais de justice de Paris, suite aux manifestations des 1er et 8 décembre, **les magistrats ont invariablement commencé par demander pourquoi le prévenu était allé manifester et si c'était la première fois, pour vérifier si la personne était un « authentique Gilet jaune ».** Ils se sont largement fondés pour cela sur sa profession et son salaire : pour les juges et les procureurs -pour certains avocats aussi d'ailleurs- le Gilet jaune travaille - mais il est précaire, artisan, ou exerce une profession indépendante. Il a des raisons de manifester...

mais ce n'est pas un militant ; et puis, surtout, il n'a jamais été condamné auparavant - sauf, à la limite, pour un délit routier.

S'il a un casier judiciaire, il bascule immédiatement dans la catégorie haïe du « *délinquant d'opportunité* » : il s'est glissé dans la manifestation pour profiter du chaos, piller et attaquer la police, et ses gestes n'ont rien à voir avec la colère - éventuellement - légitime des « *authentiques Gilets jaunes* ». Juges et procureurs sont rassurés de retomber sur leur gibier quotidien, et ils n'en sont que plus féroces et se permettent même de tancer le désigné « *casseur* » au nom de la crédibilité du mouvement. En bons bourgeois qu'ils sont, ils savent que l'ordre social repose en partie sur leur travail, qui consiste essentiellement à distinguer les bons pauvres des mauvais. Plus tu as chuté dans l'échelle sociale, plus tu as fait de prison, plus tu es paumé, moins tu mérites ta place dans ce mouvement de contestation. **Comme toujours, si tu as fait de la prison, tu retourneras en prison, quant bien même elle serait directement responsable de ta misère actuelle.**

Passer l'examen d'« *authentique Gilet jaune* » avec succès ne suffit pas pour autant à laver le prévenu de toute « *intention* » malveillante. Elle peut s'être nichée dans un texto du genre : « *Debout les amis, il est 5 heures, on monte à Paris, c'est la révolution.* » Ou dans le matériel dont s'est équipée la personne : les protections témoignent de l'intention de se rendre dans un endroit où il y aura des gaz, « *si vous le saviez, pourquoi vous y rendre ?* » De même que ramasser une balle de flashball ou une grenade qu'on a reçue indique l'intention de la renvoyer sur les forces de l'ordre, etc.

« *Le groupement* » : gare aux autres

En gros, pour le proc, on n'est jamais « *là par hasara* » : si des gens cassent des vitrines ou jettent des cailloux sur les « *forces de l'ordre* » là où on est, c'est comme si on le faisait soi-même. **En gros, notre présence, notre regard sur la scène (encore plus si nous la filmons) nous en rend complice.**

Le « *groupement* » peut être constitué dès lors qu'une vidéo montre le prévenu à proximité d'un groupe en capuches - qu'ils soient en train de dégrader quelque chose ou pas à ce moment-là. Il peut même être constitué grâce à une vidéo saisie dans un téléphone pour peu qu'on s'y adresse à un autre manifestant. Dans le cas où aucune image exploitable n'est disponible, le juge demande d'une voix rassurante : « *Je cherche à bien comprendre ce que vous avez fait, donc dites-moi : quand vous êtes arrivés, il y avait des gens qui cassaient ?* » ; et le prévenu répond, pensant que sa sincérité le protégera : « *Oh oui, c'était vraiment le bordel ! Il y en a qui cassaient, mais pas moi !* » Le juge a réussi son coup : la personne a reconnu qu'elle s'est trouvée en compagnie de « *casseurs* ». Et un « *groupement* » de plus !

Lorsqu'il n'y a vraiment rien dans le dossier, **le juge peut s'appuyer sur un « *PV d'ambiance* » pour constituer le fameux délit de « *groupement* ».** Ce drôle de truc, parfois aussi appelé « *PV de renseignement* », est un ramassis de considérations d'un agent X sur la situation dans un périmètre donné à un moment donné. Ce PV d'ambiance peut d'ailleurs remonter à deux ou trois heures avant l'arrestation. Enfin, il peut y avoir groupement même si la personne a été interpellée alors qu'elle rejoignait sa voiture avec un groupe d'amis, par exemple. Le juge demande d'ailleurs souvent si la personne est venue seule à la manifestation ; et si elle était accompagnée au moment de son arrestation.

Bref, le « groupement » est LE chef d'inculpation fourre-tout qui permet l'arrestation et la condamnation de masse.

Néanmoins, les seules relaxés ont été ceux qui ne devaient répondre que de ce seul chef d'inculpation. Certains avocats et avocates ont d'ailleurs bien compris qu'il faut le démonter à toute force et mettre à jour qu'il n'est rien d'autre qu'une remise en cause radicale du droit de manifester.

Quant aux prévenus qui avaient en plus de ce chef d'inculpation des violences contre agent (avec ou sans dépôt de plainte de l'agent en question), des outrages, des vols ou du recel de marchandise volée, des dégradations de biens - sur la base de flagrants délits, d'aveux en GAV ou de vidéos (parfois filmées par eux-mêmes ou par leurs amis), ils ont tous été condamnés à

des peines de prison. Assorties de sursis, ou même à du ferme, avec mandat de dépôt ou non, toujours selon les « personnalités ».

Nous vous invitons à vous rendre dans les tribunaux, à prendre des notes et à échanger avec les autres personnes présentes dans la salle, notamment si les familles des accusés sont là. Vous pouvez renvoyer vers et imprimer ces trois conseils :

QUE FAIRE QUAND UN PROCHE EST INCARCÉRÉ

<https://mars-infos.org/que-faire-quand-un-e-proche-est-3603>

ACCÈS COMPLET AU GUIDE D'AUTODÉFENSE « FACE À LA POLICE, FACE À LA JUSTICE » SUR ACTUJURIDIQUES.COM

SORTEZ COUVERT-E-S

Groupe légal - Saint-Étienne

Si tu es témoin d'une interpellation ou de violences policières,
Si tu cherches des nouvelles de proches qui ont été interpellés ou dont tu es sans nouvelle, ou
pour d'autres urgences, appelle le :

07 73 30 59 27

Attention : ne pas donner de noms ou de détails qui pourraient être dangereux pour les personnes interpellées

comitesolidairesainte@riseup.net



OCCUPER LE ROND-POINT DE MONTHIEU

Le gouvernement et leur président-monarque ne pliera que si les mobilisations se poursuivent également la semaine à Saint-Étienne, et dans toute la France

Les gilets jaunes de Monthieu occupent un rond-point depuis le 17/11. Les policiers l'ont déjà évacué une fois mais déterminés à ne pas se laisser marcher sur les pieds, il a été dès le lendemain réoccupé ! Vendredi 07/12, un huissier est venu déposer un avis d'expulsion. Mercredi 19/12 au matin, les bleus mettent un coup de pression. Partout des ronds-points sont évacués, partout des ronds-points sont réoccupés

Les gilets jaunes de Monthieu ont besoin :

- De présences quotidiennes sur le rond-point*
- De mains d'œuvre pour constructions*
- De bois ou de palettes pour se chauffer*
- De thermos de café et de thé chaud*
- De dons de nourritures*
- De plans pour imprimer Le Déchaîné à peu de frais*

Klaxonnez, traversez

Nous renouvelons notre appel aux organisations syndicales, rejoignez la lutte. De grâce, ne vous abaissez plus à signer des accords pour récupérer deux-trois miettes que les gouvernants vous jettent. Votre arme c'est la grève générale

Nous lançons encore un appel à approfondir notre réflexion, ne proposons pas que des mesures fiscales et sociales mais aussi politiques. Pour plus de démocratie. Pour la démocratie directe réelle

Si vous voulez nous rencontrer pour apporter votre contribution à la lutte contre Macron et son monde, rendez-vous au rond-point de Monthieu

